



académie
Dijon



État des lieux

octobre 2015

1 - Identité du territoire et du réseau.....	2
1.1 - Composition du réseau.....	2
1.2 - Le quartier de la Fontaine d'Ouche.....	3
1.2.1 - Quelques indicateurs socio-économiques.....	3
1.2.2 - Les institutions présentes sur le quartier.....	3
1.2.3 - Plan du quartier / secteurs scolaires.....	4
2 - Des indicateurs du réseau.....	6
2.1 - Population scolaire.....	6
2.1.1 - Les effectifs.....	6
2.1.2 - Indicateurs de difficulté.....	7
2.2 - Réussite et parcours scolaires.....	9
2.3 - Population adulte, encadrement.....	10
2.4 - Vie scolaire.....	11
3 - Les points d'appui.....	12
3.1 - Les dispositifs de l'éducation nationale existants.....	12
3.1.1 - Les dispositifs à destination des élèves.....	12
3.1.2 - Les dispositifs à destination des parents.....	13
3.2 - Les dispositifs partenariaux.....	14
3.3 - Des outils et actions déjà mis en place.....	15
3.3.1 - Dans le premier degré.....	15
3.3.2 - En inter degré et au collège.....	16
4 - Le référentiel de l'éducation prioritaire : l'autoévaluation.....	17
4.1 - Bilan des écoles.....	17
4.2 - Bilan du collège.....	19
4.3 - Bilan du réseau.....	19

1 Identité du territoire et du réseau

1.1 Composition du réseau

IEN-1^{er} degré : M. Alain Niermont – ien.dijon-ouest@ac-dijon.fr

Principal du collège : M. Philippe Brassac - Ce.02113571@ac-dijon.fr

Coordonnateur du réseau : M. Jean-Baptiste Durand - coord.rep-fontainedouche@ac-dijon.fr

Le collège Jean-Philippe Rameau

70 avenue du lac – 21000 DIJON - 03 80 41 48 56 - Ce.02113571@ac-dijon.fr

Principal : M. Brassac - Principal adjoint : M. Boitel - CPE : Mme Richard

Secteurs d'école :

écoles dijonnaises : Alsace, Anjou, Buffon, Champs Perdrix, Colette (en partie), Lallemand (en partie)

écoles hors-Dijon : Plombières-lès-Dijon, Velars-sur-Ouche, RPI Pasques Ancey Lantenay

Les écoles du réseau

Le réseau est composé des 5 groupes scolaires suivants :

	maternelles		élémentaires	
Alsace	Sandra Dalby 03 80 41 68 16	ec-mat-alsace-dijon-21@ac-dijon.fr	Elisabeth Iakhleff Myriam Kirschwing 03 80 41 59 98	ec-el-alsace-dijon-21@ac-dijon.fr
Anjou	Vanessa Chateaux 03 80 43 26 06	ec-mat-anjou-dijon-21@ac-dijon.fr	Mina Es Sbiti 03 80 43 28 08	ec-el-anjou-dijon-21@ac-dijon.fr
Buffon	Catherine Tamain 03 80 41 64 40	ec-mat-buffon-dijon-21@ac-dijon.fr	Anne-Sophie Mathey 03 80 41 64 16	ec-el-buffon-dijon-21@ac-dijon.fr
Champs Perdrix	Christine Balme 03 80 41 71 30	ec-mat-les-champs-perdrix-dijon-21@ac-dijon.fr	Pauline Millière 03 80 43 28 25	ec-el-les-champs-perdrix-dijon-21@ac-dijon.fr
Colette	Nadine Taillandier 03 80 43 28 19	ec-mat-colette-dijon-21@ac-dijon.fr	Cédric Leguevallon 03 80 43 38 03	ec-el-colette-dijon-21@ac-dijon.fr

Le Réseau d'Aides pour les Élèves en difficulté (RASED)

Antenne	Coordonnées	Maître E	Maître G	Psychologue scolaire
Alsace (Colette, Alsace, Anjou)	03 80 41 51 93 rased.alsace@ac-dijon.fr	Catherine Allombert Élodie Baconnet	Nadine Ferry	Marilyne Hassan
Buffon (Buffon, Champs Perdrix, Lallemand)	03 80 45 25 04 rased.buffon@ac-dijon.fr	Christine Poireau Catherine Allombert	Estelle Ver Straet	Martine Chevassus

Classes spécifiques :

- 1 unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) au collège Rameau
- 3 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS-école) dans les écoles Anjou, Champs Perdrix et Colette.

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHÉ

1.2 Le quartier de la Fontaine d'Ouche

Le réseau d'éducation prioritaire de la Fontaine d'Ouche est situé dans un quartier périphérique de la commune de Dijon socialement défavorisé. Le quartier compte 9300 habitants (INSEE RP 2011) dont 59,4 % vivent dans un logement social et 80 % sont domiciliés sur un secteur politique de la ville (Dijon 12,5 % ; France 14,6%).

1.2.1 Quelques indicateurs socio-économiques

Les revenus

Le taux de pauvreté s'établit à 39 % pour l'ensemble du quartier. Sur les deux IRIS les plus en difficulté (Belin et Lac), il dépasse même les 60 %. C'est une donnée essentielle à prendre en compte pour mieux appréhender la situation d'urgence dans laquelle peuvent se trouver certains enfants et certaines familles.

Pauvreté et précarisation des publics	Fontaine d'Ouche	CU Grand-Dijon	France métropo.
Nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté (DGI 2011 et estimations © Compas)	2 790	29 220	8 926 310
Nombre de ménages vivant sous le seuil de pauvreté (DGI 2011 et estimations © Compas)	1 130	13 940	3 807 600
Taux de pauvreté (part des ménages visant sous le seuil de pauvreté) (DGI 2011 et estimations © Compas)	39	13	14

L'emploi

L'indice de chômage du quartier est en moyenne 2 fois plus élevé qu'au niveau national.

Développement économique et emploi	Fontaine d'Ouche	CU Grand-Dijon	France métropo.
Indice de chômage estimé des hommes (Insee Rp 2010)	25,9	11,6	11,6
Indice de chômage estimé des jeunes (Insee Rp 2010)	43,2	22,2	26,7
Indice de chômage estimé des femmes (Insee Rp 2010)	30,1	12,0	13,0

Les familles monoparentales

Le taux élevé de familles monoparentales (presque le double de la moyenne nationale) est également un indicateur de fragilité important

Cohésion Sociale	Fontaine d'Ouche	CU Grand-Dijon	France métropo.
Nombre de familles monoparentales (Insee Rp 2010)	605	9 428	2 399 407
Part des familles monoparentales (Insee Rp 2010)	43,1	28,2	24,6

1.2.2 Les institutions présentes sur le quartier

Les principales institutions sont présentes sur le quartier de la Fontaine d'Ouche.

Conseil départemental

Accueil solidarité famille de la Fontaine d'Ouche - 46 avenue du Lac – 21000 DIJON -Responsable : Mme Van Huyse - Secrétariat Accueil : 03.80.63.27.91

Protection maternelle et infantile - Dr Marie SABATIER, médecin.

Par délégation du conseil départemental, une mission d'aide sociale à l'enfance est assurée par le service de prévention spécialisée de l'ACODEGE : 2 éducateurs interviennent auprès des jeunes du quartier.

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHÉ

Police nationale

Poste de police de la Fontaine d'Ouche - 03-80-53-19-43 - Boulevard Bachelard

Ville de Dijon

Mairie annexe de la Fontaine d'Ouche

Médiateurs de quartier - Équipe Fontaine d'Ouche : local maison de quartier 06 82 84 91 92 - mediateurs.fontainedouche@ville-dijon.fr

1.2.3 Plan du quartier / secteurs scolaires

En raison de la très forte densité de population du quartier et de la taille modeste des écoles, les 8 établissements scolaires (2 collèges et 6 écoles) de la Fontaine d'Ouche sont situés dans un périmètre particulièrement restreint. Ils sont contenus dans un rectangle de 1200 m par 600m.

La très grande proximité des écoles est un atout important : elle donne du sens au réseau d'éducation prioritaire en facilitant les échanges entre les écoles, en permettant d'envisager des projets à l'échelle du réseau (scolarisation des moins de trois ans, école ouverte aux parents...)

Le quartier de la Fontaine d'Ouche est très homogène d'un point de vue architectural : il est exclusivement constitué de grands immeubles d'habitats collectifs. Il a une identité forte avec malheureusement une image assez dégradée au niveau de la commune.

Il bénéficie d'équipements sportifs nombreux : Centre municipal d'initiation sportive, salle de sports de La Source, piscine, base nautique du lac Kir à proximité COSEC.

Le réseau d'éducation prioritaire et le zonage politique de la ville

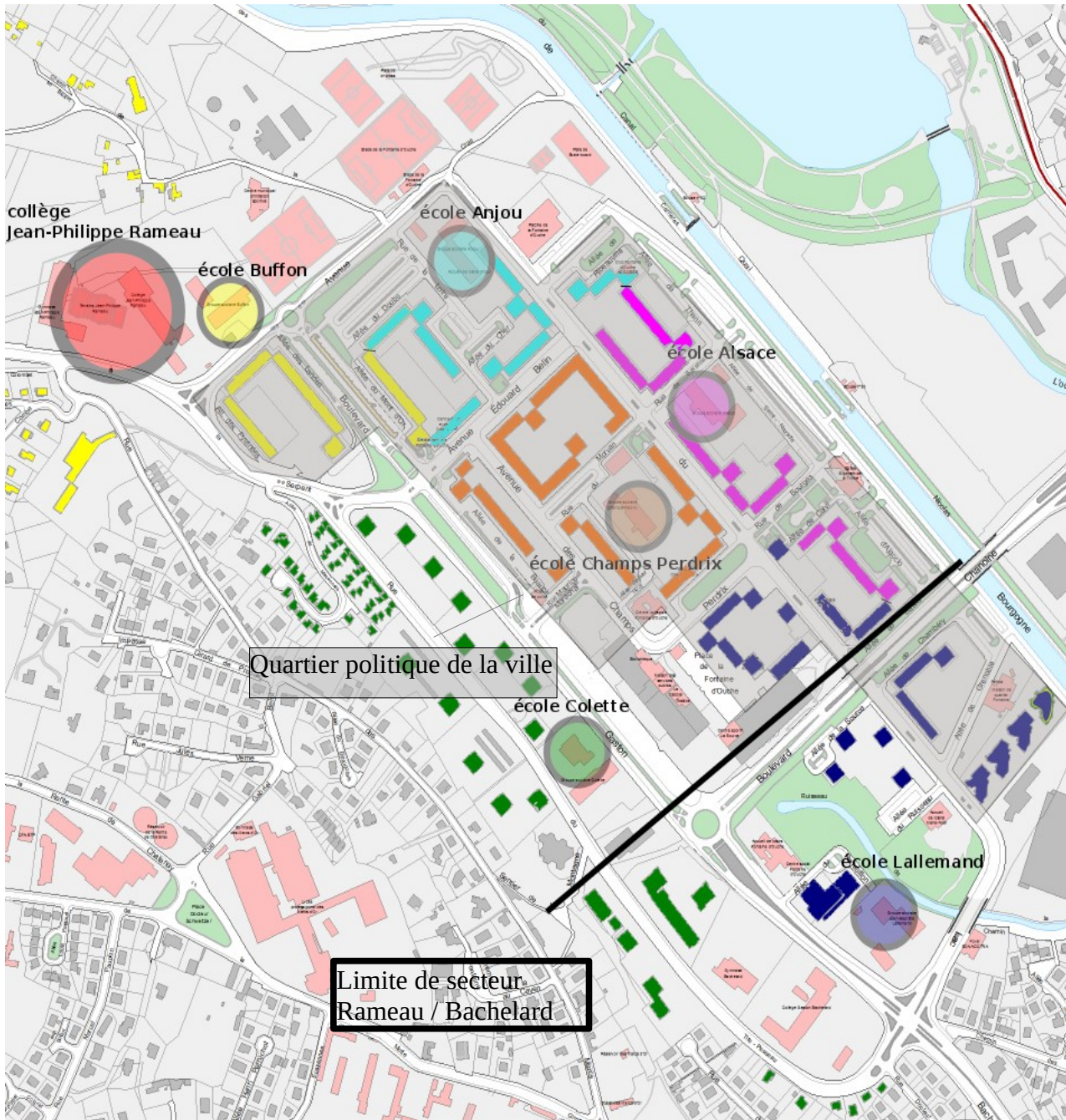
La nouvelle cartographie prioritaire de la politique de la ville est le résultat de la prise en compte d'un critère unique sur tout le territoire national : le taux de pauvreté. Le zonage tel qu'il apparaît page suivante met donc en évidence le territoire le plus précarisé à l'intérieur du quartier.

Le plan page suivante met également en évidence la forte convergence entre le réseau d'éducation prioritaire et le zonage politique de la ville.

Malgré tout, la mise en cohérence n'est pas complète :

- le début de l'avenue du lac fait partie du zonage politique de la ville mais les élèves domiciliés sur ce secteur sont hors REP.
- l'école Colette fait partie du REP mais son secteur est hors politique de la ville.

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHÉ



2 Des indicateurs du réseau

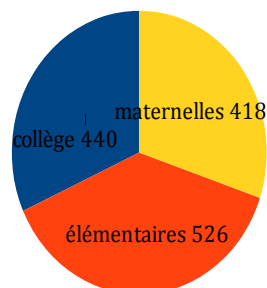
2.1 Population scolaire

2.1.1 Les effectifs

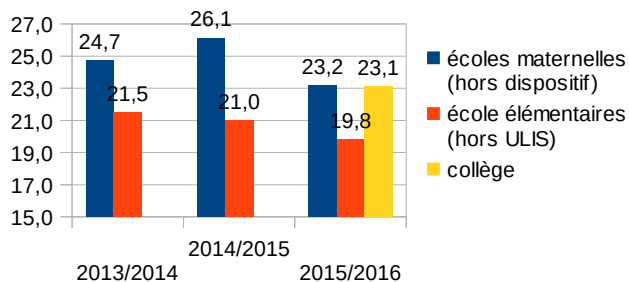
A la rentrée 2015, le réseau compte 1384 élèves répartis sur 5 groupes scolaires et 1 collège.

Les écoles du réseau sont de taille modeste (entre 2 et 7 classes), ce qui est un atout important : dans des structures à taille humaine, les équipes enseignantes peuvent établir plus facilement des liens avec les familles, les élèves sont connus de tous, le travail en équipe est facilité, un bon climat scolaire est un objectif plus facile à atteindre.

Répartition des élèves du réseau



Nombre d'élèves par classes



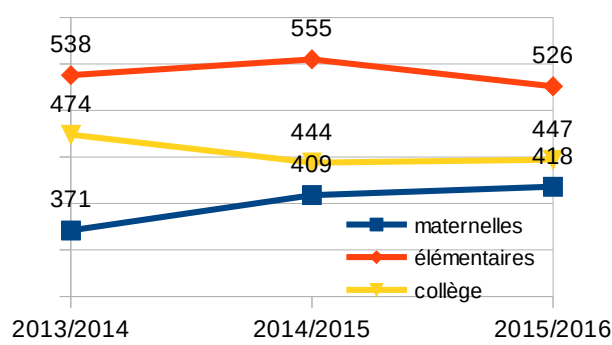
Les effectifs moyens d'élèves par classe dans le premier degré s'établissent 19,8 en élémentaire (hors ULIS) et à 23,2 en maternelle (hors dispositif de moins de 3 ans). Ces taux moyens d'encadrement se sont améliorés régulièrement ces dernières années et permettent désormais de mieux prendre en compte le nombre important d'élèves en difficulté dans les écoles.

Les effectifs moyens par division au collège s'élèvent à 23,1 élèves.

Depuis de nombreuses années les effectifs sont stabilisés et ne connaissent que des variations mineures d'une année sur l'autre.

Tout au plus peut on noter une légère hausse des effectifs en maternelle qui s'explique en partie par un taux de scolarisation en forte augmentation sur le quartier (voir plus loin).

Effectifs du réseau



Les élèves du collège Rameau sont issus au deux tiers des écoles du REP. Pour un tiers, ils proviennent d'écoles extérieures à Dijon.

Élèves de sixième du collège JP Rameau (septembre 2015)	Élèves de sixième des écoles du REP scolarisés au collège	%
115	80	66

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHÉ

		Effectifs élèves	Divisions / Classes	Professeurs
Collège	Jean Philippe Rameau	447	20	37
Écoles élémentaires	Alsace	102	5	7
	Anjou	96	6	7
	Buffon	95	5	7
	Champs Perdrix	146	7	9
	Colette	87	5	6
	Total écoles élémentaires	526	28	36
Écoles maternelles	Alsace	94	4	6
	Anjou	89	4	6
	Buffon	83	4	5
	Champs Perdrix	105	4	5
	Colette	47	2	2
	Total écoles maternelles	418	18	24
Total réseau		1384	66	97

2.1.2 Indicateurs de difficulté

Les indicateurs sociaux

PCS défavorisées sept 2015 (INSEE : ouvriers et inactifs)	Réseau (nombre)	Réseau %	% Académie	% France
Écoles maternelles	235	68	38	35
Écoles élémentaires	257	62		
Collège Jean-Philippe Rameau	210	50		

PCS favorisées (INSEE : cadres supérieurs et enseignants) sept 2015	Réseau (nombre)	Réseau %	% Académie	% France
Écoles maternelles	6	2	17,5	22,3
Écoles élémentaires	4	1		
Collège Jean -Philippe Rameau (2014)	31	8		

Ces données mettent en évidence l'absence de mixité sociale à laquelle sont confrontées les écoles avec moins de 2 % de PCS favorisées. Par ailleurs, dans 28 % des familles des écoles du REP, aucun parent n'a une activité professionnelle.

La population scolaire du collège est en revanche plus mixte socialement avec une proportion de PCS favorisées significative (8%) bien que largement en deçà du niveau national et académique. Cela s'explique par le recrutement du collège dont les élèves proviennent pour 1/3 d'écoles hors-REP de villages dont la population est plus favorisée.

Cette mixité est un atout très important pour le collège et la maintenir (voire l'améliorer) est un enjeu essentiel pour les années à venir.

Élèves résidant en quartier prioritaire de la Ville	Réseau (nombre)	Réseau %	% Académie	% France
Écoles maternelles	294	86	5	7
Écoles élémentaires	334	81		
Collège Jean -Philippe Rameau	279	62		

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHÉ

Sur les 5 groupes scolaires du réseau, 4 sont situés sur un secteur politique de la ville (95 à 100 % des élèves), 1 (école Colette) recrute hors politique de la ville.

Boursiers	Réseau (nombre)	Réseau %	% Académie	% France
Boursiers (collège)	183	41	22	28

Le pourcentage élevé d'élèves boursiers vient confirmer les difficultés socio-économiques des familles. La baisse du taux de boursiers constaté ces dernières années alors même que les conditions socio-économiques se dégradent peut être interprétée comme un moindre recours des familles qui ne font pas valoir leur droit.

Protection de l'enfance	Élèves en famille d'accueil (nombre)	RIP et signalements en 2014/2015
Premier degré	7	9
Second degré		10

Quelques élèves vivent en famille d'accueil. Les familles bénéficiant d'une aide éducative sont nombreuses. Des recueils d'information préoccupantes ou signalement au procureur sont établis dans le réseau chaque année par les équipes éducatives. De nombreux enfants sont confrontés à des conditions de vie précaires qui peuvent avoir des conséquences lourdes sur la scolarité : cela impacte fortement l'aptitude de ces enfants à devenir élèves, ils sont parfois tout simplement incapables de se mobiliser sur des tâches scolaires.

Les indicateurs scolaires

Taux de retard scolaire	Réseau (nombre)	Réseau %	% Académie	% France
Élèves ayant un an de retard ou plus à l'entrée en CM1	19	18	-	-
Élèves ayant un an de retard ou plus à l'entrée en 6 ^e	23	19	11	10

Le taux de retard scolaire est en nette baisse depuis quelques années. Il se situe cependant toujours au dessus des moyennes académiques et nationales.

Élèves en difficulté dans les écoles (2014/2015)	Nombre	%
Élèves pour lesquels une demande d'aide a été formulée au RASED	195	21
Élèves bénéficiant d'un programme d'aides ou d'un PPRE	46	4,8
Élèves handicapés	41	4,3
Élèves orientés en SEGPA	4	-

Les élèves signalés au RASED chaque année sont nombreux et représentent en moyenne 21% des élèves scolarisés. L'appui des enseignants spécialisés et des psychologues du RASED est essentiel pour la prise en charge de ces élèves en grande difficulté.

Les élèves allophones scolarisés dans le quartier le sont très majoritairement en maternelle et dans la classe d'UPE2A du collège.

Élèves allophones	nbre
Premier degré	18
Second degré	15

2.2 Réussite et parcours scolaires

Validation du socle commun (juin)

palier 1	2015	2016	2017
Fin de CE1	Non renseigné		
Fin du premier trimestre de CE2	-		
Fin du CE2	-		

palier 2	2015	2016	2017
Fin de CM2	74 %		
Fin du premier trimestre de 6 ^e	-		
Fin de 6 ^e	-		

palier 3	2014/2015	2016	2017
Collège	91 %		
Différence/département			
Différence/académie			
Différence/France			

Le palier 2 du socle commun est validé pour 74 % des élèves en fin de CM1 mais des disparités importantes apparaissent entre les écoles. Les taux de validation varient en effet de 55 % à 95 %.

Le palier 3 est validé pour 91 % des élèves (plus de 5 points au-dessus des résultats de l'académie), alors que le taux de réussite au DNB est inférieur au taux académique.

Ces éléments doivent conduire à une réflexion nécessaire sur les modalités de validation des paliers du socle avec pour objectifs :

- une harmonisation entre les écoles du réseau (référentiels communs ? Évaluations communes?)
- une validation du socle progressive, réalisée en continu tout au long de la scolarité de l'élève

DNB

Taux d'accès de 6 ^e en 3 ^{ème}	2012	2013	2014	Cible n +1
Collège	69	74	62	Cible académique
IVAC / académie	+ 1	+ 4	- 9	-
IVAC / France	- 2	+ 1	- 9	-

Taux de réussite au DNB	2013	2014	2015	Cible n +1
Collège	79,4	67,6	83,2	Cible académique
IVAC / académie	- 2	- 10	-	-

Sur les trois dernières années, le taux de réussite au DNB est très fluctuant ; les chiffres bruts sont difficiles à interpréter.

Cependant, si on s'intéresse aux 5 dernières années, l'année 2014 fait figure d'exception : c'est la seule année où les résultats du collège ne présentent pas une valeur ajoutée significative par rapport aux résultats attendus.

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHÉ

Taux de passage en second cycle

Les taux d'accès en seconde générale et technologique sont conformes au taux attendu (voire supérieur pour l'année 2015) et le taux de maintien en fin de seconde reste très faible (4%).

Taux d'accès de 3 ^e en 2 nd e GT	2013	2014	2015	Cible n +1
Collège	56	55	66	
Taux d'accès attendu académie	53	56	55	
Taux d'accès attendu France	55	57	56	

Devenir des élèves de 3 ^{ème} en fin de seconde	2014-2015	Cible n +1
Passage en 1 ^{ère} GT des élèves du collège	92 %	
Taux académique	87 %	-
Taux national	86 %	-

2.3 Population adulte, encadrement

Nombre et répartition (2015/2016)

Catégorie	Nombre	Détail ou composition
Personnel de direction (collège)	2	Principal et principal adjoint
Enseignants (collège)	37	
Vie scolaire (collège)	8	2 CPE à temps partiel et 6 assistants d'éducation
Administratifs (collège)	5	1 gestionnaire, 1 secrétaire de direction, 2 secrétaires d'intendance
Directeurs (primaire)	10	5 directeurs d'écoles élémentaires et 5 directrices d'écoles maternelles
Enseignants (primaire)	50	36 en école élémentaire et 24 en maternelle
Enseignants RASED (primaire)	7	2 maîtres G - 3 maîtres E - 2 psychologues scolaires
Enseignants PDMQDC (primaire)	3	2 en écoles élémentaires, 1 en école maternelle

Âge, ancienneté

Enseignants du réseau	2014/2015		2015/2016	
	Nombre	%	Nombre	%
Enseignants de 35 ans ou moins dans les écoles	-	-	12	26
Enseignants de 35 ans ou moins dans les collèges	10	31		
Professeurs des écoles ayant une ancienneté de service inférieure à 5 ans.	-	-	1	2
Professeurs de collège ayant une ancienneté de service inférieure à 5 ans.	-	-	9	22,5
Enseignants en poste depuis 2 ans ou moins dans la même école.	-	-	21	46
Enseignants en poste depuis 2 ans ou moins dans le même collège.	8	25		

Les enseignants du collège sont à 75 % en poste depuis plus de 2 ans. Cette stabilité de l'équipe est un atout très important pour le réseau et permet de construire des projets sur le moyen terme.

La stabilité des équipes dans le primaire est moindre avec, à la rentrée 2015, 46 % des enseignants sur le même poste depuis deux ans ou moins.

L'âge moyen des enseignants, au collège comme dans les écoles est de 39 ans.

2.4 Vie scolaire

Sanctions et rapports d'incidents

Sanctions	Conseils de discipline	Mesures de responsabilisation	Exclusion temporaire	Exclusion inclusion	Avertissement	blâme	Rapports d'incidents (écoles)
2014/2015		0	29	9	66	2	14
2013/2014		0	27	11	Non renseigné	Non renseigné	-

Absentéisme

Élèves signalés pour absentéisme en 2014/2015	Réseau (nombre)	%
Écoles maternelles	1	0,2 %
Écoles élémentaires	6	1,1 %
Collège Jean -Philippe Rameau	28	6,3 %

L'absentéisme récurrent peut subvenir dans de rares cas dès l'école élémentaire. C'est alors un signe inquiétant qu'il est essentiel de prendre en charge très rapidement. Il est souvent révélateur de parents en situation de grande précarité.

3 Les points d'appui

En préambule, il faut souligner que le réseau d'éducation prioritaire de la Fontaine d'Ouche fait partie des nouveaux réseaux créés suite à la refondation de l'éducation prioritaire à la rentrée 2015. Cette absence d'antériorité en éducation prioritaire ne signifie pas pour autant que le travail en réseau ne préexistait pas. En effet, depuis la rentrée 2013, un projet des écoles de la Fontaine d'Ouche est mis en œuvre sur le quartier et se décline en de nombreuses actions concrètes (voir ci-dessous). Par ailleurs, le quartier de la Fontaine d'Ouche étant concerné depuis de nombreuses années par la politique de la ville, un travail partenarial soutenu, aussi bien au collège que dans les écoles, permet une meilleure prise en compte des spécificités de ce territoire à travers la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnements des élèves et des familles (CLAS, PRE, projets de la commission parentalité...)

Le classement en éducation prioritaire est l'occasion d'amplifier cette dynamique. Ces jalons posés sont un levier puissant pour concevoir un projet de réseau ambitieux, visant une meilleure réussite scolaire des élèves du quartier.

3.1 Les dispositifs de l'éducation nationale existants

3.1.1 Les dispositifs à destination des élèves

Accompagnement continu des élèves de sixième

À partir de la rentrée de septembre 2015, tous les élèves de sixième sont accueillis tous les jours jusqu'à 16h30 au collège.

Accompagnement éducatif

A la rentrée 2015, il concerne environ 80 collégiens encadrés par 15 professeurs du collège, 5 assistants d'éducation et une directrice d'école pour :

- de l'aide aux devoirs
- du soutien scolaire
- des activités sportives

Plus de maîtres que de classes

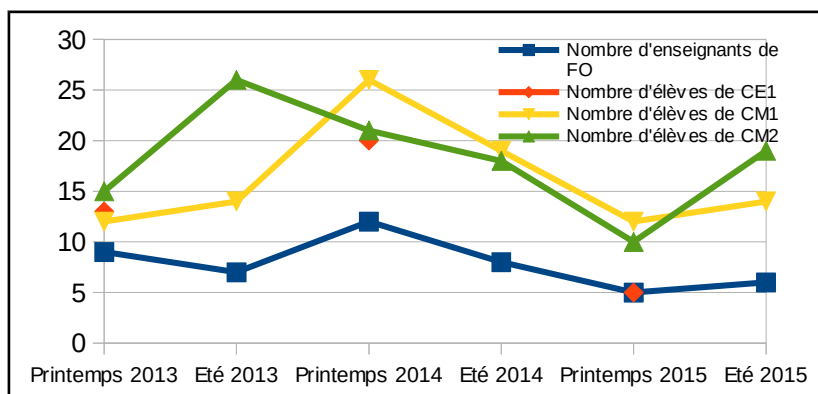
3 maîtres supplémentaires assurent leur service auprès des élèves dans les 6 écoles du quartier :

- 2 enseignants interviennent uniquement en élémentaires, chacun sur 2 écoles.
- 1 enseignante intervient sur les 6 écoles maternelles du quartier.

Des conseils de cycles de quartier sont organisés avec les six écoles qui bénéficient des interventions des maîtres supplémentaires.

Stages de remise à niveau

Les stages de remise à niveau concernent un nombre important d'élèves du quartier de la Fontaine d'Ouche : A chaque session (printemps et été) ce sont entre 30 et 70 élèves qui sont encadrés par 5 à 12 enseignants volontaires des écoles du quartier.



RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHE

Scolarisation des moins de trois ans

Au cours de l'année scolaire 2014/2015, la conception par les équipes d'école d'un projet de quartier pour l'accueil des moins de 3 ans a permis :

1) d'améliorer pour tous les enfants de moins de 3 ans du quartier les conditions d'accueil à l'école en leur garantissant une qualité éducative et pédagogique...

2) ... tout en augmentant le taux de scolarisation (de 37 % l'an dernier à 42 % cette année)

Les estimations de taux de scolarisation sont basées sur une classe d'âge de 145 enfants (moyenne lissée observée en MS et GS ces trois dernières années)

Scolarisation des moins de 3 ans	2013		2014		2015	
	nbre	%	nbre	%	nbre	%
Dans un dispositif spécifique	30	21	30	21	47	32
En classe ordinaire dès septembre	7	5	8	6	15	10
Total	40	26	38	26	62	43

Depuis la rentrée de septembre 2015, un deuxième dispositif d'accueil d'enfants de moins de trois ans est implanté sur le quartier. Ces deux dispositifs peuvent accueillir jusqu'à 51 élèves chaque année.

Dispositif - de 3 ans	Nombre d'élèves	Personnel
École Lallemand (accueil le matin)	17 élèves	1 professeur des écoles 1 ATSEM
École Buffon (accueil toute la journée)	17 élèves en septembre jusqu'à 17 élèves en février	1 professeur des écoles le matin 1 EJE la journée 1 ATSEM la journée

3.1.2 Les dispositifs à destination des parents

Les classes ouvertes en activité

L'objectif central est de faciliter le dialogue avec les parents en les aidant à comprendre les enjeux de la scolarité, à répondre aux questions qu'ils se posent sur le fonctionnement de l'école et à les rendre acteurs de la réussite de leur enfant.

Il s'agit d'accueillir les parents par petits groupes sur un temps de classe. Ceux-ci ne participent pas aux activités mais sont seulement en observation pendant la durée de la séance. A l'issue d'une période où les parents volontaires ont assisté à la classe, ils sont invités à une réunion parents/enseignant.

Nombre de classes	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015
Écoles maternelles	0	0	9
Écoles élémentaires	1	7	12

Ce dispositif est mis en œuvre depuis la rentrée 2013 et s'étend progressivement à un nombre plus important de classes.

Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants

L'opération vise à favoriser l'intégration des parents d'élèves, primo-arrivants, immigrés ou étrangers, volontaires, en les impliquant notamment dans la scolarité de leur enfant.

Les formations ont pour objectif de permettre :

- L'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire) ;
- La connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française ;
- La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.

Depuis la rentrée 2013, ces formations sont proposées au collège Rameau et depuis la rentrée 2014 dans une école du réseau.

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHÉ

Effectifs de parents régulièrement présents :

OEPRE	2013/2014	2014/2015	2015/2016
Collège			10
École Alsace	-	6	8

3.2 Les dispositifs partenariaux

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

Le CLAS est un dispositif contractuel d'accompagnement à la scolarité qui s'inscrit dans une charte nationale.

Les actions d'accompagnement à la scolarité ont pour objectifs :

- d'aider les enfants à acquérir des méthodes,
- de faciliter leur accès au savoir et à la culture,
- de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté,
- de valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie,
- de soutenir les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants.

Effectifs d'élèves concernés

Dans le premier degré, **240** élèves fréquentent tous les soirs de 16h05 à 17h15 dans les 6 écoles du quartier le dispositif d'éducation citoyenne et d'aide aux devoirs (DECAD).

Dans le second degré, **40** élèves du collège Rameau sont accompagnés par les structures suivantes :

- Centre socioculturel de la Fontaine d'Ouche : 12 élèves en moyenne chaque soir
- Confédération syndicale des familles : 8 élèves en moyenne par soir
- Association ECLA : 20 élèves présents en moyenne

Un comité de pilotage local, réuni trois fois par an, assure le lien entre les différents partenaires et le collège.

Le programme de réussite éducative (PRE)

Coordonnatrice du PRE Dijon : Elsa DEBARNOT – 03 80

Référente de parcours PRE Fontaine d'Ouche : Estelle COINDARD – 03 80 48 84 95

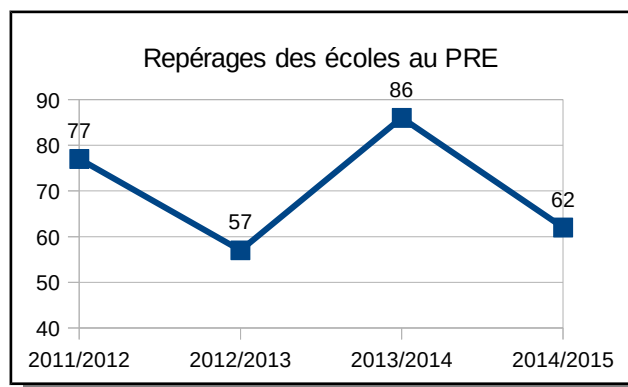
Le quartier de la Fontaine d'Ouche bénéficie depuis 2007 d'un PRE qui vise à donner leur chance aux enfants et aux adolescents de 2 à 16 ans ne bénéficiant pas d'un environnement social, familial et culturel favorable à leur réussite. Il propose un accompagnement, dès la petite enfance, des enfants et des adolescents présentant des signes de fragilité et des retards scolaires en cherchant à prendre en compte la globalité de leur environnement.

Les membres de l'équipe pluridisciplinaires de réussite éducative se réunissent tous les premiers vendredis du mois. À partir d'un repérage d'un membre de la communauté éducative, l'équipe propose des accompagnements personnalisés qui relèvent du droit commun ou qui relèvent d'actions spécifiques :

- soutien scolaire à domicile
- ouverture socio-culturelle
- interprétariat
- suivi psychologique
- accès au sport, aux vacances

Le Programme de Réussite éducative s'est progressivement installé comme un partenaire majeur pour les écoles du quartier. Le nombre de repérage fluctue entre 50 et 80 par année scolaire et les repérants sont aussi bien les directeurs que les adjoints ou les membres des RASED.

Depuis deux ans, on note également un recours au PRE significatif des équipes des écoles maternelles, principalement sur des questions d'accès aux soins et de soutien à la parentalité. Cette évolution majeure



RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHE

était souhaitée de façon à encourager des actions précoces de prévention auprès des familles et des enfants les plus fragiles.

L'axe parentalité du contrat de ville

Depuis la rentrée 2013/2014, une commission parentalité a été créée sur le quartier. L'éducation nationale pilote le groupe de travail intitulé « Rapprocher l'école des familles et les familles de l'école ». Une réflexion est conduite sur les besoins des parents et les actions possibles. Les différents dispositifs à destination des familles sont présentés.

Depuis un peu plus d'un an, une action expérimentale associant de très nombreux partenaires se déploie dans les écoles du quartier : il s'agit de l'ouverture d'espaces parents. 4 espaces parents ont été aménagés dans 4 écoles du quartier. Les partenaires assurent à chaque fois 2 permanences dans ces espaces. Une charte de fonctionnement et une charte de l'accueillant, conçues conjointement par l'Éducation nationale et les partenaires, encadrent et clarifient les objectifs du projet.

3.3 Des outils et actions déjà mis en place

3.3.1 Dans le premier degré

Une application numérique utilisée par les écoles du réseau

La web-application SACOCHE, déployée au cours des années scolaires 2013/2014 et 2014/2015 dans 4 écoles du réseau sur 5, permet :

- d'évaluer les élèves par compétences
- d'assister la validation du socle commun
- de partager des référentiels de compétences entre les écoles du réseau

Des espaces numériques de mutualisation

	Directeurs	Professeurs des écoles	Agenda partagé
site	https://www.dropbox.com/	https://www.dropbox.com/	https://www.google.com/calendar
login	ecolesfo@gmail.com	repfontainedouche@gmail.com	ecolesfo@gmail.com
Mot de passe	fontaine21	21fontaine	fontaine21

Des conseils de cycles de quartier

Depuis la rentrée 2013/2014, les professeurs des écoles du quartier se réunissent en conseil de cycle pour échanger et mutualiser les pratiques concernant le dispositif PDMQDC.

D'autres thématiques peuvent être abordées au cours de ces conseils : liaison GS/CP, liaison avec le collège, projets spécifiques...

La liaison GS/CP

En juin 2014 pour la première fois, la liaison GS/CP a été organisée dans le cadre d'un projet de quartier. Les maîtres supplémentaires ont consacré les deux dernières semaines de l'année scolaire à des interventions dans le cadre de cette liaison. Suite au bilan, très positif, le projet a été reconduit sur l'année 2014/2015.

Des rencontres artistiques et sportives de quartier inter-écoles

Des rencontres sportives et artistiques ont été initiées depuis l'année scolaire 2013/2014 et la mise en réseau des écoles du quartier.

En 2014/2015, plus de 1600 élèves ont participé à des rencontres sportives, à un petit bal, à des rencontres chantées.

3.3.2 En inter degré et au collège

La liaison inter-degrés

Des actions phares existantes ou en projet :

2014/2015 : défi-langues

2015/2016 : défi langues ; prix littéraire passerelle du réseau associant toutes les classes de sixième et toutes les classes de CM2 ; formations communes autour de l'illettrisme ; mise à disposition des équipements sportifs du collège pour les écoles du réseau...

Comme support à ces projets inter-degré, une association du réseau sera créée courant 2016.

Des formations communes

Dans le cadre de l'entrée en REP des formations inter-degrés sont programmées : 1 journée « Évaluation et bienveillance, 1 journée parentalité, 1 journée « prévention de l'illettrisme », 1/2 journée langues vivantes.

Par ailleurs, des formations sur le dispositif Plus de maîtres que de classes sont proposées par l'équipe de circonscription aux enseignants du premier degré.

Des nombreux projets au collège

Des projets interdisciplinaires : Mon euro 2016, la Marianne du collège, 2 projets ERASMUS en cours.

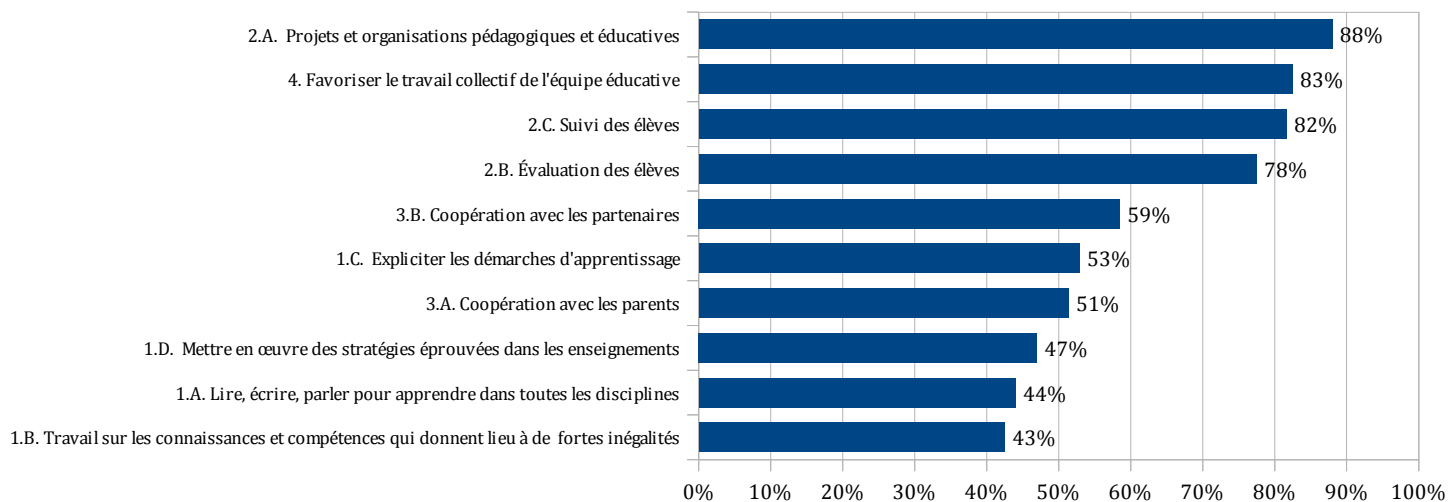
Une offre éducative diversifiée : éco-classe, classe patrimoine, option cirque, VTT.

Un projet d'école ouverte pendant les vacances.

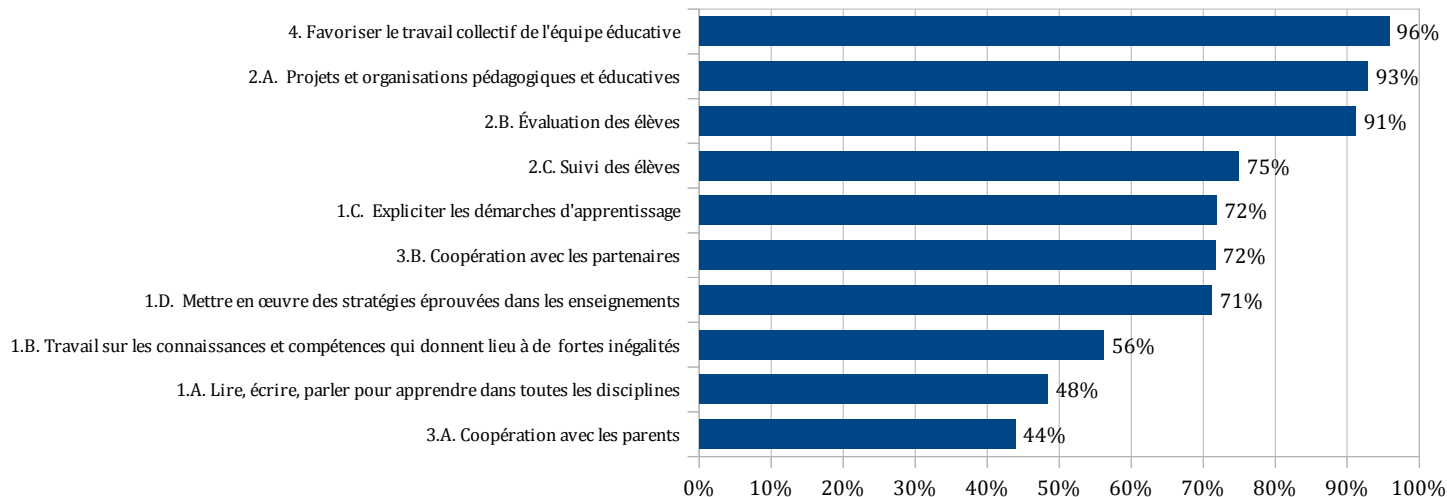
4 Le référentiel de l'éducation prioritaire : l'autoévaluation

4.1 Bilan des écoles

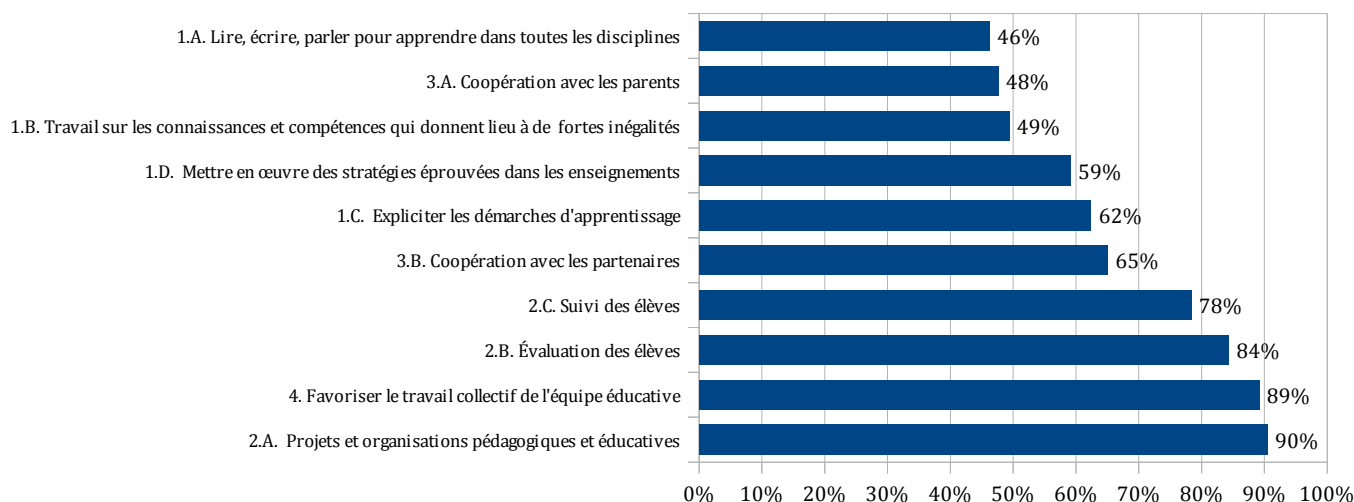
Autoévaluation référentiel - Maternelles REP Fontaine d'Ouche



Autoévaluation référentiel - élémentaires REP Fontaine d'Ouche



Autoévaluation référentiel - écoles REP Fontaine d'Ouche



Les résultats des autoévaluations menées dans toutes les écoles du quartier mettent en évidence les préoccupations des collègues – en maternelle comme en élémentaire – sur ce qui fait le cœur de leur mission : garantir à leurs élèves la maîtrise du socle commun. C'est en effet sur ce premier axe de la refondation de l'EP que les objectifs sont les plus faiblement atteints, ou si l'on préfère, que les collègues estiment avoir une marge de progression importante.

En ce qui concerne l'axe 1 « Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences requise pour la maîtrise du socle commun » :

- Pour le domaine 1D, ce sont les deux items sur l'usage du numérique qui grèvent le pourcentage. (« L'usage du numérique est largement développé : 20% »)
- Pour le domaine 1A, l'item sur le travail avec la recherche est le plus faiblement atteint (« Les enseignants ont participé à des formations ou ont travaillé avec des chercheurs dans ces domaines ») ainsi que celui concernant le travail collectif sur la didactique en français « Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de construction du langage et d'approche de l'écrit dans les enseignements. »
- Pour le domaine 1C, l'item « La co-présence enseignante est pratiquée régulièrement. » n'est atteint qu'à 30 %.
- A noter enfin que les deux items du domaine 1B, concernant d'une part les mathématiques et d'autre part les dimensions culturelles et historiques des savoirs sont faiblement évalués (respectivement à 62 % et 35%) contrairement à l'autoévaluation du collège.

En ce qui concerne l'axe 2 (Conforter une école bienveillante et exigeante) seuls 2 items présentent une marge de progression importante : « le recours au tutorat entre élèves est organisé en fonction des besoins » et « la co-présence en classe est privilégiée pour l'utilisation des personnels surnuméraires ». Pour le reste, sur l'évaluation et les organisations pédagogiques, les résultats approchent des 100 %.

En ce qui concerne l'axe 3 sur les parents et les partenaires :

- Sur la coopération avec les parents, les résultats sont très différents selon que les écoles disposent ou non d'un espace parent et selon qu'elles organisent ou non des classes ouvertes en activité. Par ailleurs, deux objectifs ne sont pas atteints : la formation des parents et la formation des enseignants à la communication avec les familles.
- Sur la coopération avec les partenaires, les chiffres mettent en évidence le travail accompli ces dernières années pour favoriser le partenariat. L'objectif est atteint à 65 % et même à plus de 80 % si on exclut les items portant sur le projet de réseau (qui n'est pas encore en place ce qui semble avoir conduit des écoles à renseigner cet item par un 0)

Les objectifs de l'axe 4 (Travail collectif) sont très largement atteints, à près de 90 %. Aucun item n'est déficitaire.

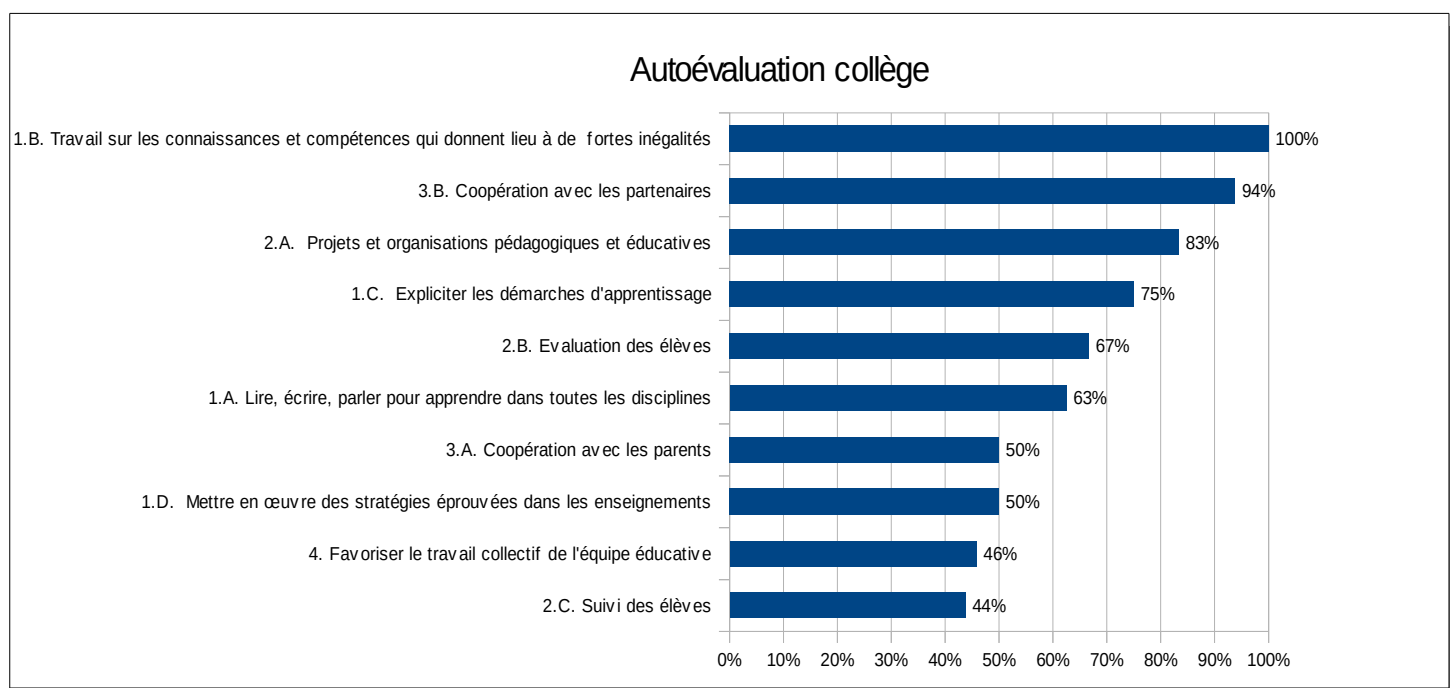
4.2 Bilan du collège

Les résultats de l'autoévaluation au collège font apparaître des priorités communes avec les écoles :

- la coopération avec les parents (formation à la communication, co-éducation..., espace parent)
- la mise en œuvre de stratégies éprouvées dans les enseignements (et notamment l'usage du numérique)
- le recours à la recherche peu développé
- le recours au tutorat entre élèves

En revanche, des divergences notables se font jour quant aux axes « Suivi des élèves » et « Travail collectif de l'équipe éducative » ; des priorités spécifiques au collège se dégagent au vu des réponses des professeurs du second degré, notamment :

- l'item « les bilans scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues, et les compétences restant à acquérir. » atteint à seulement 30 %.



4.3 Bilan du réseau

Ce bilan regroupe les résultats des autoévaluations conduites au collège et dans l'ensemble des 10 écoles du réseau. Les items ont été pondérés de la façon suivante :

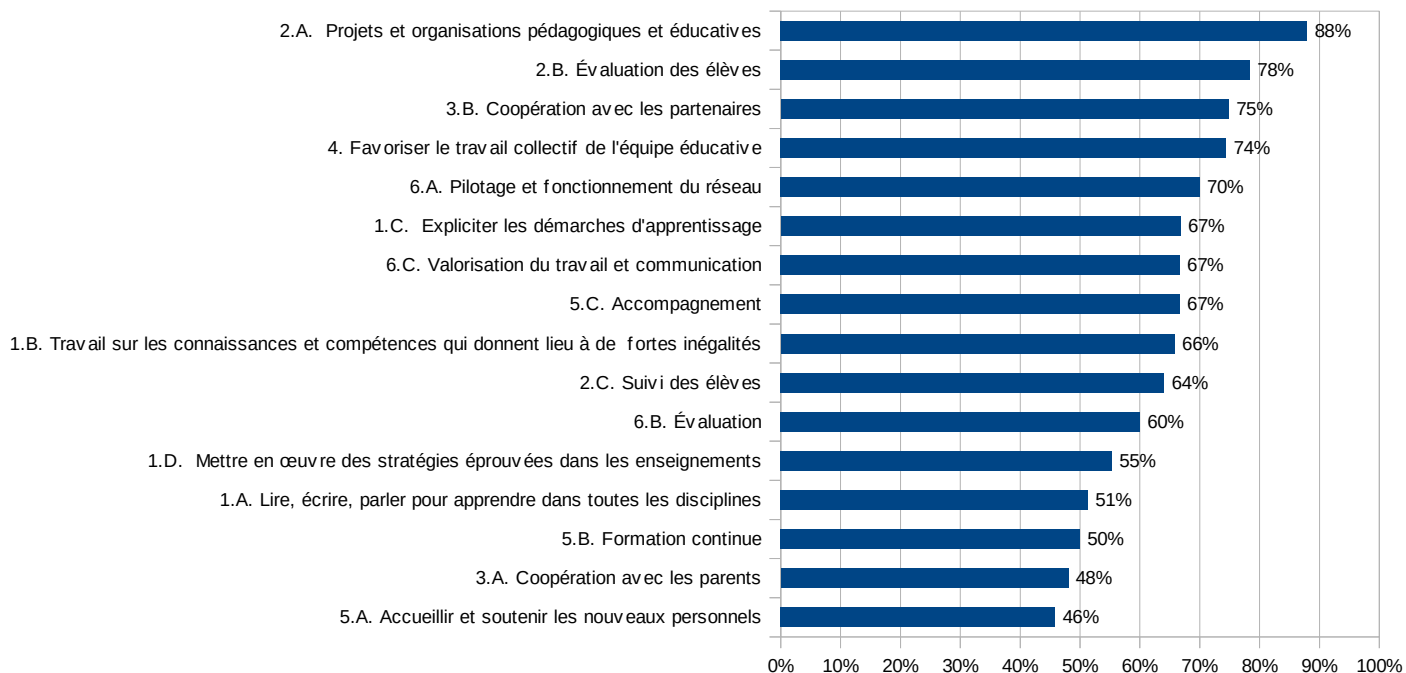
1/3 collège

1/3 écoles maternelles

1/3 écoles élémentaires

RÉSEAU D'ÉDUCATION PRIORITAIRE DE LA FONTAINE D'OUCHE

Autoévaluation REP



	moyenne	Maternelles	élémentaires	collège
5.A. Accueillir et soutenir les nouveaux personnels	46%			
3.A. Coopération avec les parents	48%	51%	43%	50%
5.B. Formation continue	50%			
1.A. Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines	51%	44%	48%	63%
1.D. Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements	55%	47%	69%	50%
6.B. Évaluation	60%			
2.C. Suivi des élèves	64%	82%	73%	38%
1.B. Travail sur les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalit	66%	43%	55%	100%
5.C. Accompagnement	67%			
6.C. Valorisation du travail et communication	67%			
1.C. Expliciter les démarches d'apprentissage	67%	53%	73%	75%
6.A. Pilotage et fonctionnement du réseau	70%			
4. Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative	74%	83%	95%	46%
3.B. Coopération avec les partenaires	75%	59%	72%	94%
2.B. Évaluation des élèves	78%	78%	91%	67%
2.A. Projets et organisations pédagogiques et éducatives	88%	88%	93%	83%